

18-03-19

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

À un ajournement de la séance ordinaire du 26 février 2018 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares tenu le lundi 19 mars 2018, à 19 h 34, à la salle des commissaires du centre administratif de la Commission scolaire des Phares, 435, avenue Rouleau à Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour les EHDAA
 Marie-Claude Hamel
 Lise Lévesque
 Mylène Thibault

MM. Daniel Arseneault, vice-président
 Raynald Caissy
 Michel Pineault
 Alain Rioux
 Mario Ross
 André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. Le directeur général adjoint, M. Jocelyn Michaud, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

M^{mes} Christine Marquis, directrice du Service des ressources informationnelles
 Marie-Hélène Ouellet, directrice du Service des ressources financières

MM. Rock Bouffard, directeur du Service des ressources humaines
 Jean Papillon, directeur du Service des ressources éducatives

Absences motivées :

M^{mes} Madeleine Dugas, directrice générale
 Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire

M. Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire

18-03-19-206 MOT DU PRÉSIDENT

Le président, M. Gaston Rioux, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

18-03-19-207 PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Le président, M. Gaston Rioux, invite madame Marie-France Hins, directrice de l'école des Beaux-Séjours, accompagnée de monsieur Jean-François Litalien, enseignant, de monsieur Pierre-Luc Côté, stagiaire et de plusieurs élèves de cette école à présenter leur projet *Jeunes Leaders*.

18-03-19-208 PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune personne du public n'est présente à la séance du conseil des commissaires.

18-03-19-209 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de questions et correspondance des élèves;
4. Période de droit de parole réservée au public;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Décision :
 - 6.1 Révision budgétaire 2017-2018 (Marie-Hélène Ouellet);
 - 6.2 Politique relative à la civilité en milieu de travail – Pour consultation (Cathy-Maude Croft);
 - 6.3 Plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général 2017-2018 – Modification (Rock Bouffard);
 - 6.4 Engagement – Personnel de soutien régulier secteur général (Rock Bouffard);
 - 6.5 Engagement – Personnel de soutien régulier secteur de l'adaptation scolaire (Rock Bouffard);
 - 6.6 Engagement – Personnel de soutien régulier secteur des services de garde (Rock Bouffard);
 - 6.7 Cas de personnel (**Huis clos**) (Rock Bouffard);
 - 6.8 Comblement de poste (**Huis clos**) (Jocelyn Michaud);
7. Seconde période de droit de parole réservée au public;
8. Levée de la séance.

DÉCISION

18-03-19-210 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2017-2018

ATTENDU la mise à jour du budget 2017-2018 réalisée à partir des résultats aux états financiers de l'année 2016-2017 et de l'évolution des revenus et des dépenses depuis le 1^{er} juillet 2017;

ATTENDU la présentation de la mise à jour du budget 2017-2018 et de l'analyse des écarts au comité plénier;

ATTENDU que le conseil des commissaires a pris acte de la situation financière et mandate son personnel administratif de rétablir la situation le plus tôt possible;

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Hamel et résolu d'accepter cette mise à jour des dépenses et des revenus du budget 2017-2018, à titre de rapport d'étape.

Ce document, codifié sous le numéro F106-2, est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

18-03-19-211 POLITIQUE RELATIVE À LA CIVILITÉ EN MILIEU DE TRAVAIL – POUR CONSULTATION

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire des Phares de mettre en place une politique relative à la civilité en milieu de travail;

ATTENDU l'étude au comité plénier du 26 février 2018;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de soumettre à la consultation auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis, du Syndicat des professionnelles et des professionnels de l'enseignement du Bas-Saint-Laurent, du Syndicat du soutien scolaire des Phares (CSN), de l'Association québécoise des cadres scolaires, de l'Association des directions d'établissement d'enseignement du Bas du Fleuve et du comité de parents, la *Politique relative à la civilité en milieu de travail*, telle que présentée par le Service des ressources humaines et codifiée sous le numéro A133-36.

18-03-19-212 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL 2017-2018 - MODIFICATION

ATTENDU les résolutions 17-05-15-306, 17-08-28-10, 17-09-25-28 et 17-11-27-94;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par le Service des ressources humaines;

ATTENDU les discussions intervenues avec le Syndicat du soutien scolaire des Phares (CSN);

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu de procéder aux modifications du plan d'effectifs, telles que présentées ci-dessous :

- Abolir un poste d'opérateur en imprimerie de 35 heures par semaine à l'école Paul-Hubert à compter du 2 juin 2018;
- Créer un poste d'opérateur en reprographie de 35 heures par semaine à l'école Paul-Hubert à compter du 2 juin 2018;

Il est également résolu d'intégrer cette modification au plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général 2017-2018 codifié sous le numéro H104-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

18-03-19-213 ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU le plan d'effectifs du personnel de soutien secteur général 2017-2018;

ATTENDU que les personnes salariées ont complété avec succès leur période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de procéder à l'engagement des personnes suivantes :

- Caroline Dupuis : Poste de technicienne de travail social aux écoles des Hauts-Plateaux–Marie-Élisabeth et des Cheminots–de Saint-Rémi, à raison de 14 heures et 18 heures par semaine à compter du 19 janvier 2018;
- Marie-Josée Morissette : Poste d'agente de bureau classe I au Service des ressources financières, à raison de 35 heures par semaine à compter du 16 février 2018;
- Pierre-Guillaume Lavoie : Poste d'opérateur en informatique classe I au Service des ressources informationnelles, à raison de 35 heures par semaine à compter du 1^{er} mars 2018.

18-03-19-214 ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

ATTENDU le plan d'effectifs du personnel de soutien secteur de l'adaptation scolaire 2017-2018;

ATTENDU que les personnes salariées ont complété avec succès leur période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M^{me} Lise Beaulieu et résolu de procéder à l'engagement des personnes suivantes :

- Florence Rioux : Poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école du Portage–du Clair-Soleil, à raison de 25 heures par semaine à compter du 8 mars 2018;

- Jean-François Lepage : Poste de technicien en éducation spécialisée à l'école Saint-Jean, à raison de 20 heures par semaine à compter du 14 mars 2018.

18-03-19-215 ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR DES SERVICES DE GARDE

ATTENDU la liste des postes dans le secteur des services de garde 2017-2018;

ATTENDU que les personnes salariées ont complété avec succès leur période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de procéder à l'engagement des personnes suivantes :

- Josée Prévost : Poste de technicienne en service de garde à l'école du Grand-Pavois–de Saint-Yves, à raison de 26 heures par semaine à compter du 24 février 2018;
- Sophie Durette : Poste d'éducatrice en service de garde à l'école D'Auteuil, à raison de 18 heures 50 minutes par semaine à compter du 9 février 2018;
- Danna Otis-Michaud : Poste d'éducatrice en service de garde à l'école des Alizés, à raison de 17 heures 25 minutes par semaine à compter du 22 février 2018;
- Claudie Ouellet : Poste d'éducatrice en service de garde à l'école Élisabeth Turgeon, à raison de 15 heures 45 minutes par semaine à compter du 21 février 2018;
- Anny Beaulieu : Poste d'éducatrice en service de garde à l'école du Grand Pavois–de Sainte-Agnès, à raison de 15 heures 45 minutes par semaine à compter du 22 février 2018;
- Sabrina Hamilton : Poste d'éducatrice en service de garde à l'école des Bois-et-Marées, à raison de 15 heures par semaine à compter du 12 mars 2018.

18-03-19-216 HUIS CLOS

À 20 h 07, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de continuer la séance à huis clos.

18-03-19-217 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 27, il est proposé par M^{me} Mylène Thibault et résolu de siéger en séance publique.

18-03-19-218 CAS DE PERSONNEL

ATTENDU le dossier de l'employé dont le numéro de référence à la Commission scolaire des Phares est le 18-03-19-218;

ATTENDU les discussions et le règlement intervenu entre les parties;

ATTENDU le *Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* (c.c. r. 43-2014)

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu d'entériner l'entente intervenue entre l'employé dont le numéro de référence à la Commission scolaire des Phares est le 18-03-19-218, le syndicat concerné et la Commission scolaire des Phares présentée à huis clos par le directeur du Service des ressources humaines;

18-03-19-219 COMPLEMENT DE POSTE – MUTATION

ATTENDU que la titulaire du poste a été nommée à d'autres fonctions à la Commission scolaire;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de muter M^{me} Manon Tremblay au poste de directrice adjointe de l'école Paul-Hubert à compter du 21 mars 2018.

18-03-19-220 SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune personne du public n'est présente à la séance du conseil des commissaires.

18-03-19-221 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 29, il est proposé par M. André Trahan et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Conseil des commissaires

Ajournement de la séance ordinaire du 26 février 2018

tenu le 19 mars 2018

INDEX DES RÉOLUTIONS

18-03-19-206	MOT DU PRÉSIDENT
18-03-19-207	PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES
18-03-19-208	PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
18-03-19-209	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
18-03-19-210	RÉVISION BUDGÉTAIRE 2017-2018
18-03-19-211	POLITIQUE RELATIVE À LA CIVILITÉ EN MILIEU DE TRAVAIL – POUR CONSULTATION
18-03-19-212	PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL 2017-2018 - MODIFICATION
18-03-19-213	ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR GÉNÉRAL
18-03-19-214	ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE
18-03-19-215	ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR DES SERVICES DE GARDE
18-03-19-216	HUIS CLOS
18-03-19-217	RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE
18-03-19-218	CAS DE PERSONNEL
18-03-19-219	COMPLEMENT DE POSTE – MUTATION
18-03-19-220	SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
18-03-19-221	LEVÉE DE LA SÉANCE